

# **GUITEL** **HERVIEU**



## **MATÉRIEL DE MANUTENTION**



**PLATEAUX**



**CHARIOTS**



**DIABLES**



**ROULEURS**



**ESCABEAUX**



## LA MOBILITÉ TOUT TERRAIN

**GUITEL HERVIEU présente plus de 70 références parmi des chariots, plateaux, diables, rouleurs et escabeaux industriels.**

Un choix large pour répondre aux besoins selon les environnements

Des supports de manutention permettant le transport de charge de 100 kg à 60 tonnes, pour une utilisation sur tous les types de sols.

Des produits prêts à l'usage, au fonctionnement simple, et maniables.

### **GUITEL HERVIEU EST LE PREMIER ACTEUR FRANÇAIS SUR LE MARCHÉ DE LA ROULETTE**

**GUITEL HERVIEU** offre un service complet allant de la conception à la livraison et propose une gamme aboutie de roues, roulettes et solutions de manutention diversifiées pour fortes, moyennes et petites charges, que ce soit à destination des industriels et des distributeurs, de quelques kilos jusqu'à 60 tonnes.



#### **GUITEL HERVIEU, une société du Groupe CDE BLANGIS :**

le groupe familial CDE BLANGIS, expert en quincaillerie avec plus de 29 000 références, s'affirme avec une présence en France et à l'international grâce à une offre complète de produits et services. Plus d'informations sur [www.groupe-cde.com](http://www.groupe-cde.com)

# Sommaire



## **PLATEAUX**

100 à 500 kg 4-5



## **CHARIOTS**

100 à 200 kg 6-7

250 à 400 kg 8-9



## **DIABLES**

80 à 250 kg 10-11

## **ROULEURS**

Rouleur forte charge 12

Plateau fixe 12

Plateau pivotant 12

Rouleur fixe 13

Barre d'alignement 13

Timon rouleur 13

Kit Timon + Rouleurs 14

Coffre kit rouleurs acier 15



## **ESCABEAUX INDUSTRIELS**

Escabeaux 3 à 10 marches 16-17



# Plateaux roulants

Capacité de 100 à 500 kg

## PLATEAU BOIS

100 kg • 600 x 300 mm



### ► Plateau

Contreplaqué 12 plis, finition brut 4 plots anti-dérapant collés aux 4 coins.



### ► Roulettes

4 roulettes pivotantes Ø75, galet polypropylène noir.

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Épaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
1822	600	300	115	18	75	3	100

## PLATEAU TÔLE D'ACIER EMBOUTIE

150 kg • 750 x 490 mm



### ► Plateau

Tôle d'acier emboutie peinte, tapis anti-dérapant et pare-chocs de protection en caoutchouc bleu.



### ► Roulettes

4 roulettes pivotantes Ø100, galet polypropylène noir.

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Épaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
1812	750	490	143	18	100	7	150

## PLATEAU BOIS

300 kg • 600 x 400 mm



TOP SELECTION



POIGNÉE



PERÇAGE POUR TIMON OU CORDE

### ► Plateau

Contreplaqué naturel 10 plis, 4 plots en caoutchouc anti-dérapant collés aux 4 coins. Pare-chocs caoutchouc noir sur la tranche.

### ► Roulettes

4 roulettes pivotantes Ø100, roue corps polypropylène noir, bandage caoutchouc noir.

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Épaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
18132	600	400	148	18	100	5,5	300



Silencieux



Sol irrégulier



Sol lisse



Anti-dérapant



Pare-chocs



Démarrage facile

Dimensions en mm  
Charge et poids en kg

#### PLATEAU BOIS

 300 kg • 600 x 400 mm



##### ► Plateau

Contreplaqué naturel  
15 plis. Trou percé en bout  
de plateau pour permettre  
l'accrochage.

##### ► Roulettes

4 roulettes pivotantes Ø100,  
galet polypropylène noir.



PERÇAGE  
POUR TIMON  
OU CORDE

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Epaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
1813	600	400	154	24	100	6	300

#### PLATEAU BOIS

 400 kg • 600 x 400 mm



##### ► Plateau

Contreplaqué naturel  
15 plis. Trou percé en bout  
de plateau pour permettre  
l'accrochage.

##### ► Roulettes

4 roulettes pivotantes Ø100,  
galet polypropylène blanc.



PERÇAGE  
POUR TIMON  
OU CORDE

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Epaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
18131	600	400	154	24	100	6,5	400

#### PLATEAU BOIS

 450 kg • 700 x 500 mm



##### ► Plateau

Contreplaqué naturel 11 plis,  
pare-chocs caoutchouc noir  
sur la tranche du plateau.

##### ► Roulettes

4 roulettes pivotantes Ø100  
avec pare-fils finition zingué blanc,  
corps en polyamide noir, bandage  
caoutchouc élastique bleu.



POIGNÉE  
PERÇAGE  
POUR TIMON  
OU CORDE

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Epaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
1833	700	500	152	25	100	8,6	450

#### PLATEAU BOIS

 500 kg • 600 x 400 mm



##### ► Plateau

Contreplaqué naturel  
13 plis, protégé par un tapis  
caoutchouc et un pare-chocs  
PVC.

##### ► Roulettes

4 roulettes pivotantes Ø100,  
galet polypropylène blanc.



POIGNÉE  
PERÇAGE  
POUR TIMON  
OU CORDE

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Epaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
18133	600	400	157	23	100	7,2	500

# Chariots

Capacité de 100 à 200 kg

CHARIOT TÔLE EMBOUTIE

 100 kg • 730 x 475 mm



► **Plateau**

Tôle emboutie peinte, protégé par un tapis anti-dérapant et un pare-chocs en caoutchouc de couleur bleu.

► **Dossier**

Escamotable en tube acier cintré et peint.

► **Roulettes**

2 roulettes pivotantes + 2 roulettes fixes Ø100, corps de roue en polypropylène noir, bandage polypropylène gris non tâchant.

**ROULSOFT**

+ **Usage intérieur extérieur**  
Roulettes à bandage gris non tâchant

+ **Rangement facile**  
Dossier rabattable



Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Épaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
1866	730	475	830	18	100	7	100



Silencieux



Sol irrégulier



Sol lisse



Anti-dérapant



Pare-chocs



Démarrage facile

Dimensions en mm  
Charge et poids en kg

#### CHARIOT TÔLE EMBOUTIE

 150 kg • 730 x 475 mm



#### CHARIOT TÔLE EMBOUTIE

 200 kg • 735 x 475 mm



### ROULSERVICE

**+ Rangement facile**  
Dossier rabattable



#### ► Plateau

Tôle emboutie peinte, protégé par un tapis anti-dérapant et un pare-chocs en caoutchouc de couleur bleu.

#### ► Dossier

Escamotable en tube acier cintré et peint.

#### ► Roulettes

2 roulettes pivotantes + 2 roulettes fixes Ø100, corps de roue en polypropylène blanc, bandage en caoutchouc noir.

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Épaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
1860	730	475	830	20	100	12	150



**+ Usage intérieur**  
Roulettes à bandage gris non tâchant

#### ► Plateau

Tôle emboutie peinte, protégé par un tapis anti-dérapant et un pare-chocs en caoutchouc de couleur bleu.

#### ► Dossier

En tube acier cintré et protégé par un zingage chromatisé.

#### ► Roulettes

2 roulettes pivotantes + 2 roulettes fixes Ø125 avec pare-fils, bandage en caoutchouc gris non tâchant.

Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Épaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
1893	735	475	985	20	125	16,3	200

# Chariots

Capacité de 250 à 400 kg

CHARIOT TÔLE EMBOUTIE

 300 kg • 730 x 475 mm

CHARIOT TÔLE EMBOUTIE

 300 kg • 915 x 615 mm

CHARIOT TÔLE EMBOUTIE

 250 kg • 735 x 475 mm

## ROULPRATIC®



### ► Plateau

En tôle acier épaisse emboutie peinte, protégé par un tapis anti-dérapant et un pare-chocs caoutchouc de couleur verte. Renforts intérieurs pour supporter la charge.

### ► Dossier

Escamotable en tube acier cintré et peint (protégé par un zingage chromatisé pour le modèle 2 plateaux).

### ► Roulettes

2 roulettes pivotantes + 2 roulettes fixes, avec pare-fils, Ø 125, bandage en caoutchouc gris non tachant. Manutention souple et silencieuse.



	Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Épaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
<b>1</b>	<b>1890</b>	730	475	880	20	125	12,5	300
<b>2</b>	<b>1872</b>	915	615	1015	34	125	17	300
<b>3</b>	<b>1892</b>	735	475	960	20	125	21	250



Silencieux

Sol irrégulier

Sol lisse

Anti-dérapant

Pare-chocs

Démarrage facile

Dimensions en mm  
Charge et poids en kg

CHARIOT ACIER ET CONTREPLAQUÉ

400 kg • 980 x 600 mm

CHARIOT ACIER ET CONTREPLAQUÉ

400 kg • 1030 x 600 mm

CHARIOT ACIER ET CONTREPLAQUÉ

400 kg • 850 x 600 mm



► **Plateau**

Ossature en cornière acier peinte en bleu surmontée d'un plancher en contreplaqué.

► **Dossier**

En tube d'acier cambré.

► **Roulettes**

2 roulettes pivotantes + 2 roulettes fixes Ø160, roue en polypropylène rouge, bandage caoutchouc noir



	Réf	Longueur	Largeur	Hauteur	Epaisseur plateau	Diamètre roue	Poids	Charge
4	1895	980	600	1055	18	160	22	400
5	1896	1030	600	1055	18	160	34	400
6	1897	850	600	1055	18	160	36	400

# Diabes

Capacité de 80 à 250 kg

## DIABLE ALUMINIUM PLIABLE

80 kg



+  
**Roues et bavette rabattables**

### ► Châssis

En tube d'aluminium complété par des pièces en polyamide renforcé fibre de verre (livré avec sandow de maintien).

### ► Poignée

En tube d'aluminium cambré muni d'un manchon en mousse.

### ► Bavette

En alliage d'aluminium avec surface à picots pour une meilleure adhérence.

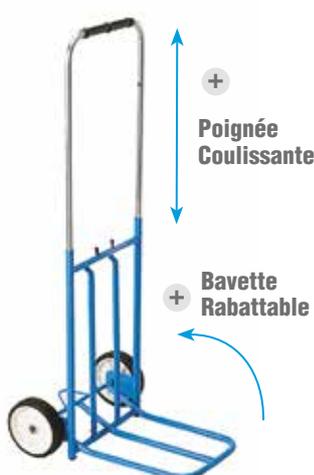
### ► Roues

Corps en polypropylène de couleur noir, bandage en caoutchouc.

Réf	Longueur	largeur	Hauteur	Dimensions bavette	Ø roue	Poids	Charge
1851	61 → 450	485	730 → 985	480 x 270 x 4	175	4,7	80

## DIABLE ACIER PLIABLE

80 kg



### ► Châssis

Mécano-soudé en tube Ø20, peint en bleu.

### ► Poignée

En tube d'acier cambré protection par zingage blanc, équipé d'un manchon caoutchouc noir, immobilisation lors du pliage et dépliage par 2 doigts avec rappel à ressort.

### ► Roues

Corps de roue en polypropylène blanc bandage en PVC noir profil petits pavés.

Réf	largeur	Hauteur
1850	405	670 → 1070

Dimensions bavette	Ø roue	Poids	Charge
330 x 260 x 20	150	4,5	80

## DIABLE ACIER

200 kg



### ► Châssis

Mécano-soudé en tube Ø25 et fer plat 25x3mm, peint en rouge.

### ► Poignée

Caoutchouc noir.

### ► Bavette

Tôle pliée épaisseur 5 mm

### ► Roues

Gonflables, jantes en acier zingué, pneumatiques 4 plis en caoutchouc noir.

Réf	Longueur	largeur	H
1885	445	540	1140

Dimensions bavette	Ø roue	Poids	Charge
355 x 155 x 5	260	10,5	200



Dimensions en mm  
Charge et poids en kg

DIABLE ACIER

250 kg



► **Châssis**

Mécano-soudé en tube Ø28, peint en bleu. Poignée caoutchouc noir.

► **Bavette**

Tôle pliée épaisseur 4 mm.

► **Roues**

Gonflables, corps en polypropylène, pneumatiques 4 plis en caoutchouc noir.

Réf	Longueur	largeur	H
<b>1881</b>	485	540	1090
Dimensions bavette	Ø roue	Poids	Charge
395 x 200 x 4	260	12,5	250

DIABLE ACIER

250 kg



► **Châssis**

Mécano-soudé en tube Ø26, peint en bleu. Poignée caoutchouc noir.

► **Bavette**

Mécano-soudée, peinte en bleu. Immobilisation de la bavette en position fermée par crochet.

► **Roues**

Gonflables, corps en polypropylène, pneumatiques 4 plis en caoutchouc noir.

Réf	Longueur	largeur	H
<b>1883</b>	370 - 800	625	1145
Dimensions bavette	Ø roue	Poids	Charge
425 x 335 x 26	260	13,5	250

DIABLE ACIER

250 kg



► **Châssis**

Mécano-soudé en tube Ø26, peint en bleu. Poignée caoutchouc noir.

► **Bavette**

Mécano-soudée, peinte en bleu. Immobilisation de la bavette en position fermée par crochet.

► **Roues**

Corps de la roue en polypropylène noir bandage en caoutchouc noir, montées sur un châssis étoile en acier.

Réf	Longueur	largeur	H
<b>1884</b>	390 - 800	625	1140
Dimensions bavette	Ø roue	Poids	Charge
425 x 335 x 26	160	19,5	250

DIABLE ACIER

250 kg



► **Châssis**

Mécano-soudé en tube Ø32, peint en bleu.

► **Bavette**

En tôle pliée épaisseur 3 mm.

► **Roues**

Jantes acier zingué, bandage en caoutchouc.

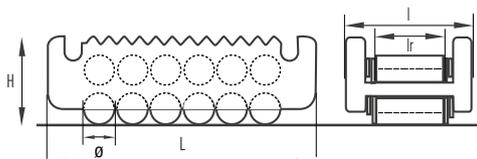
Réf	Longueur	largeur	H
<b>1847</b>	350	695	1170
Dimensions bavette	Ø roue	Poids	Charge
520x225x3	250	19	250

# Rouleurs

Capacité de 2 à 50 T

## ROULEUR FORTE CHARGE

de 10 à 50 T



**Les rouleurs fortes charges** sont utilisés pour déplacer au sol avec économie et sécurité, des charges lourdes et volumineuses (machines outils, chaudières, réservoirs, transformateurs, constructions, ...).

Constitués par une chaîne sans fin, à gros rouleaux en acier trempé, roulant autour d'un noyau central entre 2 joues latérales crantées.

Au moins 4 rouleaux sont en contact avec le sol.

Réf	Dimensions L x l x H	Rouleaux		Poids	Charge
		Ø	lr		
20010-A01	206 x 100 x 67	18	51	5,2	10
20020-A01	216 x 112 x 74	24	58	7,3	15
20030-A01	268 x 127 x 91	30	66	13	30
20040-A01	380 x 168 x 125	42	76	32	40
20050-A01	530 x 182 x 145	50	86	61	50

Barre d'alignement et timon disponibles sur demande.

## PLATEAU PIVOTANT

de 10 à 50 T



**Plateaux pivotants** à couronnes de billes largement dimensionnées, permettant l'orientation des rouleurs par rapport à la charge et commandés par des timons de direction.

Surface caoutchoutée pour éviter tout glissement de la charge.

Réf	Dimensions Ø x H	Hauteur avec patin	Poids	Charge
20010-A02	128 x 41	108	4,5	10
20020-A02	128 x 41	115	4,5	15
20030-A02	150 x 46	137	6,7	30
20040-A02	190 x 64	189	13,7	40
20050-A02	220 x 64	209	18,90	50

## PLATEAU FIXE

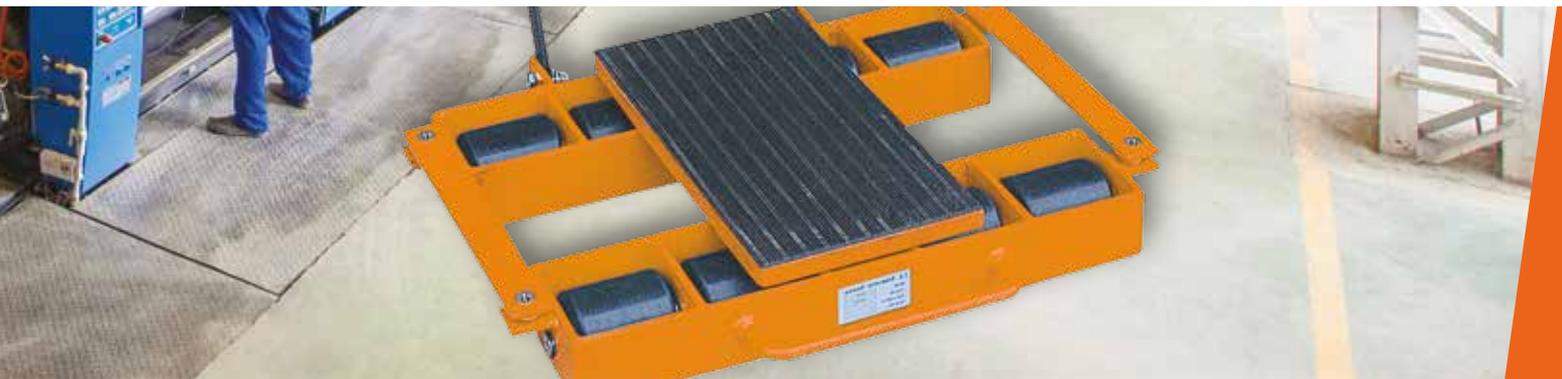
de 10 à 50 T



**Plateaux fixes compensateurs** de même hauteur que les plateaux pivotants.

Surface caoutchoutée pour éviter tout glissement de la charge.

Réf	Dimensions L x l x H	Hauteur avec patin	Poids	Charge
20010-A03	120 x 120 x 41	108	3,7	10
20020-A03	120 x 120 x 41	115	3,7	15
20030-A03	130 x 130 x 46	137	5,8	30
20040-A03	180 x 180 x 64	189	13,8	40
20050-A03	200 x 200 x 64	209	18,8	50



Dimensions en mm  
Poids en kg  
Charge en tonne

## ROULEUR FIXE

de 2 à 10 T



Réf. 35003-A01

2T

Réf : 35002-A01*		
Dimensions plateau fixe	Dimensions L x l x H	Nombre de galets
220 x 100	280 x 130 x 105	2
Dimensions des galets	Poids	Charge
Ø85 x 90	3,5	2T

3T

Réf : 35003-A01*		
Dimensions plateau fixe	Dimensions L x l x H	Nombre de galets
250 x 180	320 x 270 x 115	4
Dimensions des galets	Poids	Charge
Ø85 x 90	15	3T

10T

Réf : 35010-A01**		
Dimensions plateau fixe	Dimensions L x l x H	Nombre de galets
420 x 220	495 x 285 x 115	8
Dimensions des galets	Poids	Charge
Ø83 x 85	32	10T

\*Galets en polyamide noir  
\*\*Galets en acier

## TIMON ROULEUR

de 3 à 12 T

Les timons rouleurs fortes charges sont utilisés en combinaison avec les rouleurs fixes pour déplacer au sol avec économie et sécurité, des charges lourdes et volumineuses (machine-outils, chaudières, transformateurs, constructions...).

La rotation de la platine anti-dérapante permet d'assurer facilement les changements de direction dans la manutention.

Roulement sur galets en polyamide noir ou acier.

Moyeu à roulements à billes.



	Réf	Dimensions Ext. sans timon	Dimensions plateau	Nombre de galets	Dimensions des galets	Longueur du timon	Poids	Charge
1	<b>35003-A13</b>	280 x 240 x 105	185 x 150	4	Ø85 x 90	1150	14	3
2	<b>35006-A13</b>	630 x 410 x 115	395 x 220	8	Ø85 x 90	1150	55	6
3	<b>*35012-A13</b>	630 x 410 x 115	395 x 220	8	Ø83 x 85	1150	66	12

\*Galets en acier

## BARRE D'ALIGNEMENT

pour rouleurs fixes de 2, 3 et 10 T

Barre d'alignement en acier, positionnée dans les encoches prévues dans les joues des rouleurs, permettant d'assurer le parallélisme lors des déplacements.

Réf	Diamètre	Longueur	Poids
<b>35003-A05</b>	25	1250	4,81

# Rouleurs

Capacité de 6 à 60 T

KIT TIMON + ROULEURS

 6 T

KIT TIMON + ROULEURS

 12 T

KIT TIMON + ROULEURS

 24 T



TIMON  
+ 2 ROULEURS



TIMON  
+ 2 ROULEURS



TIMON  
+ 2 ROULEURS

**Composition du kit**

- 2 x Rouleurs fixe - Réf : 35002-A01
- 1 x Timon Rouleur - Réf : 35003-A13

**Composition du kit**

- 2 x Rouleurs fixe - Réf : 35003-A01
- 1 x Timon Rouleur - Réf : 35006-A13

**Composition du kit**

- 2 x Rouleurs fixe - Réf : 35010-A01
- 1 x Timon Rouleur - Réf : 35012-A13

Réf du kit	Hauteur de Chargement	Poids	Charge
35006-A12	105	21	6

Réf du kit	Hauteur de Chargement	Poids	Charge
35012-A12	115	79	12

Réf du kit	Hauteur de Chargement	Poids	Charge
35024-A12	115	131	24



Dimensions en mm  
Poids en kg  
Charge en tonne

COFFRE KIT ROULEURS ACIER

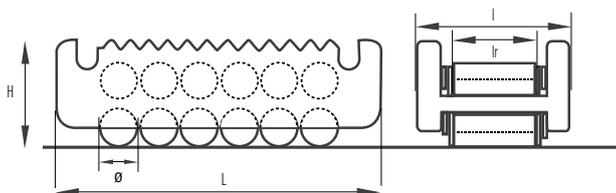
 de 20 à 60 T



**Composition du kit**

- 4 x Rouleurs
- 2 x Plateaux pivotants
- 2 x Plateaux fixes compensateurs
- 2 x Barres d'alignement
- 2 x Timons de manoeuvre
- 1 x Coffre de transport

**TOP SELECTION**



Réf	Dimensions du Rouleur L x l x H	Dimensions du Rouleur		Charge
		Ø	lr	
20020-A10	206 x 100 x 67	18	51	20
20030-A10	216 x 112 x 74	24	58	30
20060-A10	268 x 127 x 91	30	66	60

**+** Pratique  
Coffre de transport



# Escabeaux industriels de sécurité

3 À 10 MARCHES

ESCABEAUX MOBILES AVEC PLATE-FORME DE TRAVAIL

CONFORME NORME NF EN 131-7

FABRIQUÉS  
EN FRANCE



LIVRÉS  
PRÊTS À L'EMPLOI



3 MARCHES



4 MARCHES



5 MARCHES



6 MARCHES



7 MARCHES

## + Robuste

Châssis rigide en tubes d'acier entièrement soudés pour une stabilité maximale.

## Finitions marches



Caillebotis acier



Dural à damier

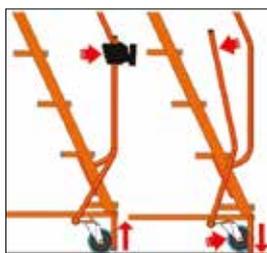


Multiplis anti-dérapant

## + Maniabilité

L'escabeau peut rouler et être manoeuvré sans peine grâce à ses 3 roulettes : 2 fixes et 1 pivotante. Roues à bandage de caoutchouc élastique non-marquant pour un roulage souple et silencieux.

## + Charge 150 kg



## + Sécurité

### Rampes de sécurité

Rampe de sécurité de part et d'autre de l'échelle d'accès. Garde-corps sur 3 côtés, constitué d'une main courante en tube, d'une lisse à mi-hauteur et d'une plinthe de 150mm.

### Marches larges et profondes pour un maximum de sécurité

(dim. 600 x 170 mm).

### Plateforme

(dim. 600 x 540 mm).

### Levier de sécurité

Le levier maintenu d'une main avec la rampe permet le contact des 3 roues avec le sol, il suffit de lâcher le levier pour obtenir une stabilité et une immobilisation totale.

L'utilisateur peut donc gravir les marches après avoir lâché le levier de commande, ce qui assure une sécurité totale.



8 MARCHES



9 MARCHES

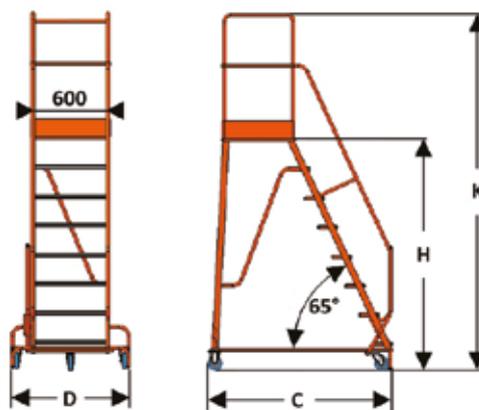


10 MARCHES



Dural à damier Réf	Multiplis antidérapant Réf	Caillebotis acier Réf	Nombre de marches*	H (mm)	K (mm)	C (mm)	D (mm)
ESC440-03	ESC430-03	ESC450-03	3	735	1775	915	750
ESC440-04	ESC430-04	ESC450-04	4	980	2020	1040	750
ESC440-05	ESC430-05	ESC450-05	5	1225	2265	1170	750
ESC440-06	ESC430-06	ESC450-06	6	1470	2510	1290	990
ESC440-07	ESC430-07	ESC450-07	7	1715	2755	1415	990
ESC440-08	ESC430-08	ESC450-08	8	1960	3000	1545	990
ESC440-09	ESC430-09	ESC450-09	9	2205	3245	1670	990
ESC440-10	ESC430-10	ESC450-10	10	2450	3490	1800	990

\*Nombre de marches, plateforme incluse.



**Couleur :**

Peinture polyuréthane couleur standard ■ RAL2008

**Autres couleurs en option :**

■ RAL1015 ■ RAL1033 ■ RAL3000 ■ RAL5019 ■ RAL6018

## INDEX Alphabétique

Designation	Page	Designation	Page	Designation	Page
<b>B</b> Barre d'alignement	13	Escabeau en caillebotis acier 7 marches	16-17	Plateau bois 300KG plots caoutchouc	4
<b>C</b> Chariot acier 100KG	6	Escabeau en caillebotis acier 8 marches	16-17	Plateau bois 400KG	5
Chariot acier 150KG	7	Escabeau en caillebotis acier 9 marches	16-17	Plateau bois 450KG pare-chocs caoutchouc	5
Chariot acier 300KG	8	Escabeau en dural à damier 10 marches	16-17	Plateau bois 500KG tapis caoutchouc	5
Chariot acier double plateau 200KG	7	Escabeau en dural à damier 3 marches	16-17	Plateau fixe 10T	12
Chariot acier double plateaux 250KG	8	Escabeau en dural à damier 4 marches	16-17	Plateau fixe 15T	12
Chariot acier grand plateau 300KG	8	Escabeau en dural à damier 5 marches	16-17	Plateau fixe 30T	12
Chariot bois 2 dossiers 400KG	9	Escabeau en dural à damier 6 marches	16-17	Plateau fixe 40T	12
Chariot bois 3 plateaux 400KG	9	Escabeau en dural à damier 7 marches	16-17	Plateau fixe 50T	12
Chariot bois 400KG	9	Escabeau en dural à damier 8 marches	16-17	Plateau pivotant 10T	12
Coffret kit rouleurs acier 20T	15	Escabeau en dural à damier 9 marches	16-17	Plateau pivotant 15T	12
Coffret kit rouleurs acier 30T	15	Escabeau en multiplis anti-dérappant 10 marches	16-17	Plateau pivotant 30T	12
Coffret kit rouleurs acier 60T	15	Escabeau en multiplis anti-dérappant 3 marches	16-17	Plateau pivotant 40T	12
<b>D</b> Diable acier 3 roues à bavette rabattable 250KG	11	Escabeau en multiplis anti-dérappant 4 marches	16-17	Plateau pivotant 50T	12
Diable acier à bavette fixe 200KG	10	Escabeau en multiplis anti-dérappant 5 marches	16-17	<b>R</b> Rouleur 10T	12
Diable acier à bavette fixe 250KG	11	Escabeau en multiplis anti-dérappant 6 marches	16-17	Rouleur 15T	12
Diable acier à bavette rabattable 250KG	11	Escabeau en multiplis anti-dérappant 7 marches	16-17	Rouleur 30T	12
Diable acier pliable 80KG	10	Escabeau en multiplis anti-dérappant 8 marches	16-17	Rouleur 40T	12
Diable aluminium pliable 80KG	10	Escabeau en multiplis anti-dérappant 9 marches	16-17	Rouleur 50T	12
Diable bouteille acétylène 250KG	11	<b>K</b> Kit timon + rouleur 12T	14	Rouleur fixe 10T	13
<b>E</b> Escabeau en caillebotis acier 10 marches	16-17	Kit timon + rouleur 24T	14	Rouleur fixe 2T	13
Escabeau en caillebotis acier 3 marches	16-17	Kit timon + rouleur 6T	14	Rouleur fixe 3T	13
Escabeau en caillebotis acier 4 marches	16-17	<b>P</b> Plateau acier 150KG	4	<b>T</b> Timon rouleur 12T	13
Escabeau en caillebotis acier 5 marches	16-17	Plateau bois 100KG	4	Timon rouleur 3T	13
Escabeau en caillebotis acier 6 marches	16-17	Plateau bois 300KG	5	Timon rouleur 6T	13

## INDEX Numérique

RÉFÉRENCE	PAGE	RÉFÉRENCE	PAGE	RÉFÉRENCE	PAGE	RÉFÉRENCE	PAGE	RÉFÉRENCE	PAGE
1812	4	1885	10	20020-A01	12	20050-A03	12	ESC430-04	16-17
1813	5	1890	8	20020-A02	12	20060-A10	15	ESC430-05	16-17
1822	4	1892	8	20020-A03	12	35002-A01	13	ESC430-06	16-17
1833	5	1893	7	20020-A10	15	35003-A01	13	ESC430-07	16-17
1847	11	1895	9	20030-A01	12	35003-A05	13	ESC430-08	16-17
1850	10	1896	9	20030-A02	12	35003-A13	13	ESC430-09	16-17
1851	10	1897	9	20030-A03	12	35006-A12	14	ESC430-10	16-17
1860	7	18131	5	20030-A10	15	35006-A13	13	ESC440-03	16-17
1866	6	18132	4	20040-A01	12	35010-A01	13	ESC440-04	16-17
1872	8	18133	5	20040-A02	12	35012-A12	14	ESC440-05	16-17
1881	11	20010-A01	12	20040-A03	12	35012-A13	13	ESC440-06	16-17
1883	11	20010-A02	12	20050-A01	12	35024-A12	14	ESC440-07	16-17
1884	11	20010-A03	12	20050-A02	12	ESC430-03	16-17	ESC440-08	16-17
								ESC440-09	16-17
								ESC440-10	16-17
								ESC450-03	16-17
								ESC450-04	16-17
								ESC450-05	16-17
								ESC450-06	16-17
								ESC450-07	16-17
								ESC450-08	16-17
								ESC450-09	16-17
								ESC450-10	16-17

# EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2018

**L'acheteur reconnaît avoir connaissance de l'intégralité des Conditions Générales de Vente de Guitel Point M pour en avoir reçu un exemplaire et les accepter. Le texte intégral des Conditions Générales de Vente demeure disponible à tout moment sur simple demande.**

## 1. Application des Conditions Générales de Vente - Opposabilité

Les Conditions Générales de Vente, dont les extraits sont reproduits ci-après, s'appliquent à toutes les commandes de produits dont la livraison est effectuée en France Métropolitaine ou dans les DROMCOM ou en Corse et à l'export, passées auprès de la société Interges.Com (ci-après dénommée « le Vendeur ») par ses acheteurs (ci-après dénommés le / les « Acheteur (s) », et ce, nonobstant toute clause ou condition contraire, contrat de référencement et/ou d'enseigne émanant de l'Acheteur. Les Conditions Générales de Vente régissent les offres présentées sur les catalogues du Vendeur ou tout autre support et sont exclusivement réservées aux professionnels pour les besoins de leurs activités. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur aux Conditions Générales de Vente qui constituent le socle unique de la négociation commerciale. Toutes conditions contraires et, notamment, toutes conditions générales ou particulières émanant de l'Acheteur, y compris ses éventuelles conditions d'achat et ses bons de commande, sont en conséquence inopposables au Vendeur, sauf acceptation préalable et écrite. Les Conditions Générales de Vente sont modifiables à tout moment, étant entendu que toute éventuelle modification sera notifiée à l'Acheteur et qu'elle prendra effet un (1) mois à compter de la réception de la notification.

## 2. Commandes

Les commandes doivent être adressées au Vendeur par courrier, courrier électronique, transmission électronique (EDI), télécopie ou tout autre moyen choisi par l'Acheteur préalablement accepté par le Vendeur. Les commandes adressées au Vendeur ne deviennent définitives qu'après acceptation de celles-ci par le Vendeur. Aucune commande adressée au Vendeur ne pourra être modifiée ou annulée sans l'accord préalable et écrit du Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit de refuser les commandes en cas de manquement de l'Acheteur à l'une quelconque de ses obligations et, plus généralement, de refuser toute commande présentant un caractère anormal pour quelque raison que ce soit ou passée de mauvaise foi. Dans le cadre des opérations nationales, le Vendeur ne saurait être tenu responsable d'un manque de disponibilité si un estimatif quantitatif par référence en promotion ne lui a pas été transmis par l'Acheteur au minimum 4 mois avant la date de livraison. Lors du référencement d'une nouvelle gamme et avant les implantations en magasin, le Vendeur et l'Acheteur devront convenir ensemble du prévisionnel d'implantation à mettre en place. Dans le cas où le prévisionnel ne serait pas validé par les deux parties, le calcul d'un éventuel taux de service ne devra pas tenir compte des commandes d'implantation.

## 3. Livraison

### 4.1 Délais de livraison

Les délais de livraison suivants sont donnés à titre indicatif par le Vendeur à l'Acheteur lors de la confirmation de commande. L'Acheteur pourra, sur demande, bénéficier d'une livraison expresse de sa commande sous réserve de l'accord préalable du Vendeur. Le Vendeur indiquera alors à l'Acheteur le coût de la livraison ainsi qu'un délai indicatif de livraison. Tout retard de livraison ne pourra donner lieu qu'à la seule indemnisation du préjudice réellement subi et préalablement démontré par l'Acheteur, à l'exclusion de toute pénalité forfaitaire et ce, nonobstant l'existence de clauses contraires dans les éventuelles conditions d'achat de l'Acheteur. Toute modification de commande intervenant en cours d'exécution, même si elle est acceptée par le Vendeur, entraîne une prolongation du délai de livraison prévu. Le Vendeur est autorisé à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle, sans qu'elles ne puissent donner lieu à des pénalités de quelque nature qu'elles soient.

### 4.2 Frais de livraison

En cas de livraison en France métropolitaine, au Luxembourg, en Belgique les frais de transport sont pris en charge par le Vendeur pour toute commande d'un montant supérieur ou égal à 400€ Net HT ou à 150€ Net HT pour les commandes passées sur notre site internet. En cas de livraison dans les DROM-COM, en Corse ou sur toute autre île française, les frais de transport restent à la charge de l'Acheteur. Néanmoins, pour toute commande d'un montant supérieur ou égal à 400€ Net HT, le Vendeur prend à sa charge l'acheminement des marchandises commandées jusqu'à l'entrepôt du transporteur préalablement désigné par l'Acheteur, sans réserve que ledit transporteur soit sis en France métropolitaine. Dans l'hypothèse où la commande de l'Acheteur n'atteindrait pas les montants visés ci-dessus les frais de transport resteront à la charge de l'Acheteur et lui seront facturés par le Vendeur, en sus du prix des produits livrés selon une grille de tarif définie. En cas de livraison à l'export hors Belgique et Luxembourg : les frais de transport sont pris en charge par l'Acheteur et lui sera facturée par le Vendeur, en sus du prix des marchandises livrées. En cas de livraison expresse, les frais de transport resteront intégralement à la charge de l'Acheteur quel que soit le montant de la commande et la destination de celle-ci.

### 4.3 Transfert des risques

Le transfert des risques sur les produits s'effectue à la sortie des entrepôts du Vendeur quel que soit le mode de livraison et de paiement du transport prévu. Il en résulte que les produits voyagent aux risques et périls de l'Acheteur.

### 4.4 Réclamations

Conformément aux dispositions de l'article L. 133-3 du Code de commerce, l'Acheteur sera tenu, s'il constate une perte ou des avaries, d'émettre des réserves précises sur la lettre de voiture et d'adresser ses réclamations au transporteur avec copie au Vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception dans les trois jours, non compris les jours fériés, suivant la réception des produits. A défaut, la livraison sera réputée acceptée sans réserve par l'Acheteur. Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations portant sur les vices apparents, les manquants ou sur la non-conformité des produits livrés aux produits commandés ou au bordereau d'expédition, doivent être, à peine de forclusion, formulées par écrit et notifiées au Vendeur, par télécopie confirmée par courrier dans les trois jours de la réception des produits. Le Vendeur se réserve le droit de refuser de tenir compte des réclamations qui lui parviendraient après ce délai, et en conséquence de facturer à l'Acheteur le remplacement des produits. Les dimensions, nuances et poids de certains matériaux soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication, bénéficient des tolérances d'usage.

## 5. Retours

Aucun retour de produit ne sera accepté par le Vendeur, sauf accord écrit préalable de ce dernier précisant l'adresse de livraison du retour et les prix de reprises. Tout produit retourné sans cet accord sera refusé et retourné à l'Acheteur, et ne pourra donner lieu à l'établissement d'un avoir. Dans le cas d'un accord, le retour de marchandises devra être effectué au plus tard 15 jours après la date de l'acceptation du Vendeur. Les frais de retour sont toujours à la charge de l'Acheteur. Les produits retournés doivent être à l'état neuf et dans leur emballage d'origine et accompagnés d'un bon de retour à fixer sur le colis indiquant notamment le numéro de la commande concernée ; ils voyagent aux risques et périls de l'Acheteur. Tout retour de produits accepté par le Vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'Acheteur, après que le Vendeur aura procédé à une vérification qualitative et quantitative des produits retournés.

## 6. Tarifs

Le prix des produits s'entend hors taxes et devra être majoré des frais de transport éventuellement mis à la charge de l'Acheteur en application des stipulations de l'article 3.2 ci-dessus. Les produits sont facturés au tarif en vigueur au jour de la commande. Sans préjudice de l'application éventuelle des dispositions de l'article L.442-6-1-12° du Code de Commerce et de celles de l'article 1164 du Code civil, les tarifs sont révisables à tout moment avec un délai de prévenance de quatre (4) semaines avant leur date d'application, sauf en cas de force majeure ou d'évolution des coûts supportés par le Vendeur ou les fournisseurs du Vendeur, résultant notamment des fluctuations du commerce extérieur et des devises, de l'altération des charges, ou encore de la hausse exceptionnelle des matières premières ou manufacturées. Tout Acheteur qui passe commande après la notification du nouveau tarif pour livraison des produits après l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs est réputé avoir accepté ces derniers qui prévaudront sur toute information éventuellement divergente qui pourrait figurer dans la commande. Les commandes d'un montant inférieur à 150 € hors taxes feront l'objet d'une participation aux frais de traitement d'un montant de 15 € hors taxes, en sus des éventuels frais de port mis à la charge de l'Acheteur en application de l'article 3.2 ci-dessus. Pour toutes commandes spéciales hors stock magasin et hors référencement (accord sur un listing de référencement), il sera facturé, en sus du prix des produits commandés, un forfait de 10 € hors taxes par commande. Dans le cas où les commandes,

spéciales ou spécifiques, sont regroupées avec des commandes de stock, ce forfait ne sera pas facturé. Les listings de référencement devront être à jour et transmis par l'Acheteur à l'ensemble de ses magasins.

## 7. Paiement

Les factures sont payables au siège social du Vendeur par virement interbancaire, chèque, traite ou billet à ordre à 45 jours fin de mois à compter de la fin du mois d'émission de la facture. Ce délai, pour les importations de marchandises dans les DROM COM, est décompté à partir de la date de dédouanement de la marchandise au port de destination finale ou, si la mise à disposition des marchandises est effectuée en France Métropolitaine, à partir du 21ème jour suivant la date de mise à disposition ou à compter de la date de dédouanement si celle-ci est antérieure. Le taux d'escompte est de 0,50% en cas de paiement comptant sous huit jours. Toute inexécution par l'Acheteur, totale ou partielle, de ses obligations de paiement ou tout retard, entraînera : /1/ l'application de plein droit de pénalités de retard calculées au taux de trois fois le taux de l'intérêt légal majoré de 6% par mois de retard ; /2/ une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement prévue par l'article L.441-6 du Code de commerce, étant précisé que cette indemnité forfaitaire n'est pas limitative du montant des autres frais qui pourraient être engagés par notre société aux fins de recouvrement de ses factures. Les pénalités de retard commenceront à courir à compter de la date de paiement figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues au Vendeur. Tout mois commencé sera intégralement dû. Le Vendeur pourra imputer de plein droit lesdites pénalités de retard sur toute réduction de prix due à l'Acheteur. En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation à la seule initiative de l'Acheteur sans l'accord écrit et préalable du Vendeur, notamment en cas d'allégation par l'Acheteur d'un retard de livraison ou de non-conformité des produits livrés, conformément aux dispositions de l'article L.442-6-1-8° du Code de commerce et ce, quelles que soient les dispositions éventuellement contraires pouvant figurer dans les conditions d'achat de l'Acheteur. Toute compensation non autorisée par le Vendeur sera assimilée à un défaut de paiement autorisant dès lors le Vendeur à refuser toute nouvelle commande de produits et à suspendre immédiatement les livraisons en cours après en avoir informé l'Acheteur.

## 8. Convention annuelle

Aucun paiement de ristourne ou de services propres à favoriser la commercialisation des produits ou d'autres services ne saurait intervenir avant le retour de l'un des deux exemplaires originaux du Plan d'Affaires Annuel, dûment signé, paraphé et daté de l'Acheteur, avant le 1er mars de l'année en cours. Les factures de services propres à favoriser la commercialisation et/ou d'autres services seront payées après constatation de la réalisation de la prestation. Ces factures, comme les ristournes, ne seront pas compensables avec les factures de vente des produits et ne pourront pas être déduites du règlement de ces dernières, toute déduction étant assimilée à un défaut de paiement par l'Acheteur et justifiera un refus de vente. Lorsque le montant d'un avantage financier (rémunération de prestation de services ou ristourne) est déterminé par application d'un pourcentage sur le chiffre d'affaires, celui-ci s'entend net de tous droits, contributions et taxes, notamment hors contribution Eco-Emballages, ainsi que de toutes autres contributions et cotisations environnementales. La base ristournable sera constituée du chiffre d'affaires effectivement encaissé et diminué de toutes sommes retenues par l'Acheteur à quelque titre que ce soit et tout particulièrement au titre de la facturation de pénalités quelle que soit leur motivation, sauf acceptation préalable et écrite du Vendeur. Dans l'hypothèse où le paiement des ristournes et/ou des services propres à favoriser la commercialisation des produits et/ou d'autres services s'effectuerait par la voie d'acomptes, le chiffre d'affaires retenu comme base de calcul sera le chiffre d'affaires prévisionnel pour l'année n. Toutefois, dans l'hypothèse d'une baisse significative du chiffre d'affaires réalisé par le Vendeur avec l'Acheteur au cours de l'année n par rapport à la même période de l'année n-1, le Vendeur pourra demander à tout moment à l'Acheteur de diminuer le montant des acomptes. Le Vendeur et l'Acheteur se réuniront alors pour convenir d'une nouvelle modalité de détermination des acomptes. En cas de retard de paiement des factures de services de coopération commerciale et/ou d'autres services, le taux d'intérêt des pénalités de retard exigibles par l'Acheteur le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture ne pourra pas excéder trois fois le taux d'intérêt légal. Aucune pénalité pour retard de paiement d'acomptes ne sera acceptée par le Vendeur.

## 10. Réserve de propriété

Il est expressément convenu que les produits vendus demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral des factures. Ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la remise d'une traite, d'un chèque bancaire ou postal ou de tout titre créant une obligation de payer. Le paiement ne pourra être considéré effectué que lors de l'encaissement effectif du prix par le Vendeur. Si les produits, objet de la réserve de propriété, ont été revendus par l'Acheteur, la créance du Vendeur sera automatiquement transportée sur la créance du prix des produits ainsi vendus par l'Acheteur. L'Acheteur cède dès à présent au Vendeur toutes créances qui naîtraient de la revente des produits impayés sous réserve de propriété. Conformément aux articles L.624-9 et L.624-16 du Code de commerce, nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable à l'Acheteur.

## 11. Garantie – Responsabilité

Les produits commercialisés par le Vendeur sont conformes aux réservations requises et à la législation et/ou réglementation et/ou normes en vigueur et sont garantis contre tous vices de fabrication. En cas de vice ou de non-conformité des marchandises vendues, notre responsabilité ne saurait être engagée au-delà du remplacement ou du remboursement des produits reconnus défectueux ou manquants. De plus, la responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée au cas où les produits vendus seraient déchargés ou entreposés dans des conditions anormales ou incompatibles avec leur nature.

## 12. Propriété industrielle et intellectuelle

Le Vendeur est titulaire ou licencié de l'ensemble des droits de propriété industrielle couvrant les produits vendus à l'Acheteur sous les marques.

## 14. Exclusion de toutes pénalités

Les pénalités étant destinées à réparer un préjudice résultant d'un manquement contractuel, le Vendeur refuse la facturation systématique et arbitraire de pénalités, qui par nature ne sont pas proportionnelles au préjudice éventuellement subi et ce, nonobstant toutes clauses ou dispositions contraires pouvant figurer dans des conditions d'achat, contrats de référencement, conditions logistiques et accords particuliers (etc.) de l'Acheteur. Aucune pénalité ne peut être facturée ou déduite d'un règlement de produits sans que le Vendeur n'ait pu contrôler la réalité du grief correspondant, et ce dans un délai de trente (30) jours avant la date de facturation envisagée. Par conséquent, le Vendeur se tient à la disposition de l'Acheteur pour examiner et estimer tout préjudice éventuel dont l'Acheteur apporterait la preuve en démontrant notamment l'existence de ruptures effectives en magasin du fait du Vendeur.

## 15. Contestations commerciales

Toute contestation de la part de l'Acheteur relative à l'ensemble de la relation commerciale avec le Vendeur et notamment au titre du paiement d'avantages financiers, de quelque nature qu'ils soient, concernant l'année n, devra être formulée au plus tard dans les douze (12) mois, suivant l'expiration de l'année civile au titre de laquelle la somme est due. A défaut, et par dérogation expresse aux dispositions visées sous l'article L.110-4 du Code de Commerce, aucune réclamation ou contestation ne pourra plus être présentée et sera considérée, dès lors, comme étant prescrite et dès lors strictement irrecevable.

## 18. Compétence – Contestation

L'ensemble des relations contractuelles entre le Vendeur et l'Acheteur seront soumis à tous égards au droit français. Tout litige ayant son origine dans l'exécution des relations contractuelles établies entre le Vendeur et l'Acheteur, ainsi que les actes qui en seront la conséquence, sera soumis à la juridiction du Tribunal de commerce de Douai nonobstant toute demande incidente ou tout appel en garantie, ou en cas de pluralité de défendeurs.



### **Service commercial**

165 rue Jean Jaurès  
94700 Maisons-Alfort

Tél : +33 (0)1.45.17.91.00  
Fax : +33 (0)1.48.99.09.36  
commande@guitel-hervieu.fr  
info@guitel-hervieu.fr



### **Siège social et production**

Rue Marcel Poulin  
60400 Crisolles

Tél : +33 (0)3.44.93.26.20  
Fax : +33 (0)3.44.93.26.28

[www.guitel-hervieu.fr](http://www.guitel-hervieu.fr)

Guitel Hervieu une société du

